

LA FEDERATION CATHOLIQUE

EN FAVEUR DU FRANÇAIS



A. Deneault dépose devant le Congrès la motion suivante, pour assurer le respect de la langue française :

« Il est proposé par M. Deneault, appuyé par M. Archambault, que ce premier Congrès de la Fédération des Sociétés Catholiques Acadiennes et Canadiennes françaises du Canada et des Etats-Unis, émet le vœu que le projet de loi présenté à la dernière session de la Législature de Québec, en faveur du respect des droits de la langue française par les compagnies d'utilité publique, projet qui fut unanimement adopté par cette Législature, grâce à la collaboration distinguée de tous les chefs des divers groupes composant cette Chambre, soit présenté de nouveau et que les membres des deux Chambres soient priés d'en assurer l'adoption. »

Adopté.

(Extrait du compte rendu des délibérations du Congrès pendant la séance du soir, du 24 juin 1909.)

M. Deneault dépose ensuite la motion suivante, en vue de travailler à la propagation du français :

« Il est proposé par MM. Séguin, Béique et Bélanger, appuyé par MM. Archambault et Deneault, que ce premier Congrès annuel de la Fédération Catholique des Sociétés Acadiennes et Canadiennes françaises du Canada et des Etats-Unis émet le vœu que toutes nos Sociétés, dans la mesure où la chose leur est possible, et tous nos adhérents individuellement encouragent l'œuvre excellente que poursuit pour l'épuration et la propagation de notre idiôme national la vaillante *Société du Parler Français*, par abonnement à sa revue, par concours à ses travaux et autres moyens appropriés.

Communiqué.

LE

*Nos lecteurs
suivant
est à Paris*

*Le Congrès
devant dé-
comme im-*

*Le cardinal
passer la n-
l'archevêque
bateau Em-*

*Il sera re-
port à l'en-
Canadian-P-*

*d'invités vi-
Il partira
arrivera par*

*Chaque a-
sont tout à-
du Congrès
presque tous*

*sance absol-
Dès mair-
aucune Cor-*

*Seuls, l'A-
ques de Pari-
teuil, ont en-*

*M. Delcor
mettre à sa d-
et qui viendr-*